



Ville de Lausanne



Préparer la ville de demain

LES QUARTIERS SOUS LA LOUPE

Exposition

19 – 29 mai 2021

Forum de l'Hôtel de Ville



PDCoM et PACoM : deux outils complémentaires pour concrétiser la vision de Lausanne en 2030

Pour répondre aux enjeux et défis pour 2030, Lausanne dispose de deux outils de planification : le plan directeur communal (PDCoM) et le plan d'affectation communal (PACoM).

Le PDCoM regroupe les intentions de la Ville pour gérer et développer le territoire communal. C'est un outil de planification qui engage uniquement les autorités publiques (la Ville et le Canton), contrairement au PACoM qui est opposable aux tiers.

Ces deux outils sont mis au point afin de répondre aux nouveaux défis à relever pour les 10 à 15 prochaines années à Lausanne. Les intentions exprimées dans le PDCoM forment le socle de l'élaboration du PACoM en cours, qui va traduire spatialement les objectifs territoriaux posés par le PDCoM. Ce dernier repose sur une approche globale du développement de la ville, selon cinq axes thématiques : l'urbanisation ; la mobilité ; la nature, les paysages et l'agriculture ; l'environnement et le patrimoine. Le PACoM, lui, précise les règles d'affectation, d'utilisation du sol et de constructibilité du domaine privé, en fonction de ces orientations stratégiques.

Les règles figurant dans le PACoM traiteront par exemple de l'implantation des bâtiments, des hauteurs, des aires de circulation, du stationnement, des équipements, des espaces de jeux, des aires de verdure, etc. Chaque propriétaire devra se référer à ces nouvelles règles avant de déposer une demande de permis de construire.

.....

Le PACoM comprend principalement :

Un plan

Le plan permet notamment de connaître l'affectation du sol.

Un règlement

Le règlement donne les règles précises de construction selon l'affectation.

Il est également complété par d'autres documents.

PGA 2006

PDCom
Vision à 10-15 ans
6 sites de mutation
Identité et patrimoine
des quartiers à préserver

**Données
de base**

(inventaires, recensements
patrimoine, nature,
paysage, etc.)

**Démarche
participative**

dans les quartiers
(habitant·e·s +
professionnel·le·s)

**Diagnostic
et élaboration
du projet**
Consultations
Coordinations et pesées
des intérêts

**PACom
(PGA révisé)**

Territoire urbain
Territoires forains

Faire la ville avec les habitant·es : le diagnostic

De mars 2020 à avril 2021, le diagnostic participatif lancé avec les habitant·es a permis de prendre en compte les spécificités et l'identité des quartiers.

Une démarche en ligne et dans les quartiers

Un sondage en ligne a permis aux habitant·es de s'exprimer sur leurs espaces de vie en répondant à la question « Quel visage pour votre quartier en 2030 ? ».

L'équipe de projet a également été présente sur le terrain pour récolter les avis des habitant·es. Des soirées d'information, des balades participatives et, pour s'adapter à la crise sanitaire, des micros-trottoirs se sont déroulés dans toute la ville.

A travers les récits de la population, il était question de mettre en valeur l'identité des quartiers afin d'élaborer des règles de construction adaptées à leur histoire et leurs singularités.

L'implication des professionnel·les

Parallèlement à la démarche avec les habitant·es, une réflexion avec les professionnel·les de l'aménagement du territoire a été initiée. Architectes, urbanistes, paysagistes et autres expert·es de l'espace ont participé à un atelier de travail dans les quartiers. Leurs regards affutés ont permis de mettre en évidence les points essentiels à traiter dans le PACom.

Une exposition de restitution

Dernière étape de la démarche participative, une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne permet de rendre visible la parole des habitant·es et le travail opéré jusqu'ici.



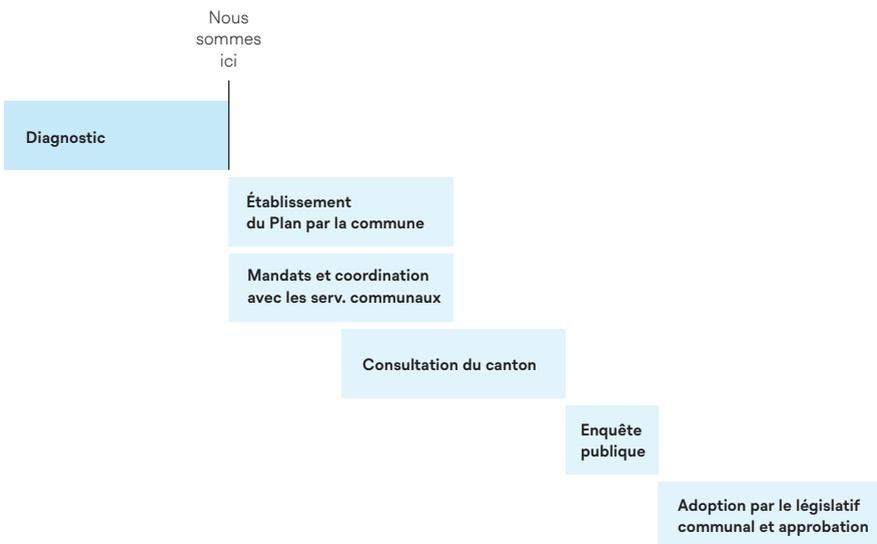
Et après... ?

L'élaboration du PACom

Le service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne poursuit son travail avec l'élaboration du plan et du règlement du PACom. Puis un projet sera soumis aux acteur-trices du territoire lors de l'enquête publique (propriétaires, habitant-es, architectes, associations, etc.). Finalement, le projet suivra les dernières étapes de la procédure légale jusqu'à sa mise en vigueur.

Coordination du PACom avec les autres documents à visée stratégique

Le PACom se base sur le PDCom, ainsi que sur d'autres documents directeurs tels que le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), le Plan directeur cantonal (PDCn), etc. La Ville de Lausanne s'est également dotée dernièrement d'un Plan climat, proposant des axes d'action permettant de lier le développement urbain avec les enjeux environnementaux que pose les changements climatiques. Ces enjeux seront intégrés dans le PACom et son règlement.



Le Plan d'affectation communal (PACom), un outil d'urbanisme obligatoire pour chaque commune vaudoise.

Il fixe les règles de construction et d'utilisation du sol. La loi exige sa révision tous les 15 ans. La dernière révision pour la Ville de Lausanne date de 2006.



PATRIMOINE

Un bâtiment est un emblème de votre quartier ?
Le PACom peut le protéger.



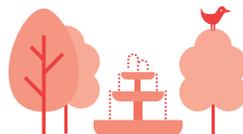
URBANISATION

Il n'y a pas assez de logements ?
Le PACom permet de proposer de nouveaux logements adaptés aux besoins.

VIE DE QUARTIER

Manque-t-il des commerces ou des cafés dans votre quartier ?

Le PACom définit les secteurs commerciaux à développer.



ESPACES VERTS

Des jardins magnifiques égayent votre quotidien ?
Le PACom contribue à les préserver.

MOBILITÉ

Une barrière empêche d'emprunter un raccourci pour aller à l'école ?

Le PACom définit les passages publics clés.



Service de l'urbanisme

Rue du Port-Franc 18, 1003 Lausanne
www.lausanne.ch/2030
lausanne2030@lausanne.ch

Papier: Refutura (provient à 100 % de matières premières fibreuses issues du circuit de recyclage, FSC, Ange bleu, CO2 neutral)

Impressum

Rédaction : Service de l'urbanisme
Graphisme : Plates-Bandes communication
Impression : PCL Presses Centrales SA
Imprimé à Lausanne à 500 exemplaires



Fabrication de proximité



1. Balade participative dans le quartier Druey-Pontaise © Marino Trotta – Ville de Lausanne



2. Micro-trottoir dans le quartier de Cour - Mont d'Or © Ville de Lausanne



3. Micro-trottoir dans le quartier de Montchoisi © Ville de Lausanne

La démarche participative : en chiffres

Nombre de réponses au sondage en ligne

115	Centre
70	Zones foraines
69	Sous-Gare Ouchy
56	Sallaz Vennes Séchaud
52	Maupas Valency
45	Beaulieu Grey Boisy
41	Sébeillon Malley
39	Chailly Rovéréaz
39	Montchoisi
36	Montriond Cour
31	Vinet Pontaise
30	Montoie Bourdonnette
28	Vallon Béthusy
26	Florimont Chissiez
19	Mousquines Bellevue
18	Borde Bellevaux
9	Bossons Blécherette

700

participant-es au sondage en ligne

7 à 97

Des participant-es de 7 à 97 ans

89 %

des participant-es apprécient leur quartier

Sur le terrain



1 et 2. Micro-trottoir dans les quartiers de Malley et Centre-ville © Ville de Lausanne
3. Balade dans le quartier de Druey-Pontaise © Marino Trotta – Ville de Lausanne

16

balades et micro-trottoirs

5

thématiques traitées :
urbanisation, vie de quartier,
patrimoine, mobilité,
espaces verts et climat

28 km

parcours à travers la Ville

200

participant-es dans les quartiers

